

ENVIRONNEMENT

 15 août 2023

Chloe Pronovost - cpronovost@medialo.ca

« C'est un devoir de se mobiliser » - Jennifer Ricard Turcotte

Émission de métaux lourds à Rouyn-Noranda



©Patrick Rodrigue

La marche prendra fin devant les installations de la Fonderie Horne sur l'avenue

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour faciliter votre visite et nous permettre d'évaluer l'audience du site. Pour en savoir plus, cliquez ici.

[Poursuivre](#)

Une coalition d'organisations dédiées à l'amélioration de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda annonce une marche d'envergure nationale qui aura lieu le 26 août prochain.

« Le thème de cette marche est Au front avec Rouyn-Noranda, il reflète notre volonté de faire un appel national. On veut vraiment que le combat qui a lieu présentement à Rouyn-Noranda soit porté par des voix dans la province en entier. On croit que c'est une lutte d'un combat beaucoup plus large, soit le pouvoir des multinationales sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes », mentionne Gabrielle Izaguiré-Falardeau, lors de la conférence de presse tenue le 15 août.

En ce sens, un trajet gratuit en autobus sera proposé de Montréal à Rouyn-Noranda pour ceux et celles qui souhaitent prendre part à la marche du 26 août prochain dès 13h. La marche débutera à la Place de la Citoyenneté et prendra fin devant les installations de la Fonderie Horne sur l'avenue Portelance. Un spectacle alliant parole citoyenne et musique aura lieu en clôture de marche devant la Fonderie Horne.

« J'ai super hâte de chanter *J'en ai plein mon cass de la Fonderie*, parce que les gens de la Fonderie faut qu'ils comprennent que la meilleure ressource de Rouyn-Noranda ce sont les gens qui y habitent », mentionne fièrement l'auteur-compositeur-interprète engagé, Émile Bilodeau, qui assurera l'ambiance musicale de cette journée.

Les revendications

L'évènement du 26 août prochain vise à souligner le désaccord des organisations dédiées à l'amélioration de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda par rapport à l'autorisation ministérielle annoncée le 16 mars dernier dans lequel on mentionne que la Fonderie Horne doit atteindre une concentration moyenne de 15 ng d'arsenic par mètre cube d'air d'ici 2027. Rappelons que la norme québécoise est plutôt

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour faciliter votre visite et nous permettre d'évaluer l'audience du site. Pour en savoir plus, cliquez ici.

[Poursuivre](#)

est jugé sécuritaire au Québec. On n'a pas le droit de respirer le même air que les autres citoyens de la province. C'est encore plus inadmissible que la concentration de 3 ng/m³ n'ait jamais été mentionnée dans cette autorisation ministérielle. Il n'y a aucun plan qui nous mène jusqu'à 3 ng/m³. Pour nous, c'est vraiment important que le 15 ng/m³ soit atteint dans la prochaine année, mais surtout que toutes les normes pour tous les métaux soient atteintes au terme de cette autorisation ministérielle dans 5 ans. Nous exigeons que François Legault écoute les citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda qui ont mentionné ne pas être d'accord de respirer un air de mauvaise qualité pour les prochaines années », précise Mireille Vincellette du comité ARET.

« Il n'y a rien qui a changé depuis l'automne dernier. On n'était pas d'accord avec les délais proposés pour l'atteinte de 15 ng/m³, on ne l'est toujours pas. La seule chose qui a changé, c'est que l'on sent que notre voix n'a pas été entendue, on sent qu'elle n'a pas de valeur pour le gouvernement. Le gouvernement a préféré protéger les profits d'une entreprise que de protéger rapidement la santé de la population. Nous, ce que l'on veut, c'est vivre dans un endroit sain », ajoute Jennifer Ricard-Turcotte de Mères au front Rouyn-Noranda.

La coalition d'organisations dédiées à l'amélioration de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda revendique également la révision de l'autorisation ministérielle et le respect des résultats de la consultation publique en ce qui a trait à la création de la zone tampon dans le quartier Notre-Dame.

« La zone tampon ne figurait pas du tout dans la consultation publique menée à l'automne 2022. Cette annonce crée beaucoup d'anxiété et exige des efforts considérables des citoyennes et citoyens tout comme de la municipalité », peut-on lire dans le communiqué de presse émis le 15 août 2023.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour faciliter votre visite et nous permettre d'évaluer l'audience du site. Pour en savoir plus, cliquez ici.

[Poursuivre](#)